



URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir que Mr. et Mme IANIRO-WALGRAFFE demeurant Rue Saint-Lambert, 47 à 1370 Jodoigne ont introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un bien sis Rue Joseph Guillaume et cadastré sous 1^{ère} Division Ramillies-Offus, Section B, n° 417/H/10.

Le projet consiste à CONSTRUIRE UNE HABITATION UNIFAMILIALE AVEC SURFACE PROFESSIONNELLE, et présente les caractéristiques suivantes :

Art. R.IV.40-2 §1er [...] sont soumises à une annonce de projet [...] les demandes de permis d'urbanisme relatives aux actes et travaux suivants [...] :

2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **16/02/2018** au **02/03/2018** au Collège communal, par courrier ordinaire (adresse voir ci-dessous) ou par mail à l'adresse urbanisme@commune-ramillies.be.

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courriers électroniques sont identifiés et datés.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Ramillies – Service Urbanisme, Avenue des Déportés, 48, les lundis et vendredis de 9h à 12h.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de ce même service.

Affichage du **09/02/2018** au **02/03/2018**.

À Ramillies, le 09/02/2018.

Par le Collège,

Pour la Directrice générale absente,
La Directrice générale ff,

A. SERVAIS



Pour le Bourgmestre absent,
L'Echevine,

M. LOPPE